



LE ROY André

Naissance : 29 mai 1911 - Lambézellec (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1941

Résistance : [C.L.L Brest](#), [F.T.P](#), [P.C.F](#), [F.N](#)

Unité : [F.T.P Brest - Cie Michel](#)

Pseudonyme(s) : Michel 17

Secteur(s) d'action : Bretagne / Brest / Poche du Conquet

Décès : 6 janvier 2005 - Bohars (29)

André Le Roy est adopté par la nation en 1920. Il passe une grande partie de son enfance chez ses grands parents à la campagne dans le Nord Finistère. A 16 ans, il entre aux P.T.T à Brest et y fonde un syndicat. Il effectue son passage sous les drapeaux au début des années 30 et épouse Louise Salaün, le 31 août 1931 à Lanrivoaré. Le couple aura deux enfants. En 1935 il adhère au [Parti Communiste Français \(P.C.F\)](#) et participe à son expansion dans la région brestoise. En 1939, après la signature du pacte germano-soviétique, le [P.C.F](#) est interdit par le gouvernement et Le Roy doit quitter Brest, il y est interdit de séjour. Il est envoyé à Chartres le 19 septembre 1939, en résidence surveillée. D'après [Eugène Kerbault](#), André Le Roy serait revenu clandestinement à Brest malgré son interdiction de séjour.

Mobilisé le 22 janvier 1940, il est déployé dans les Alpes, sur la ligne de front près de l'Italie. Il se retrouve dans un camp d'internement militaire français d'où il s'évade le 1er janvier 1941. Dès juin 1941, alors qu'il est parvenu à Saint-Brieuc, il intègre les rangs du [Front National \(F.N\)](#) de Bretagne. En octobre 1941, il rejoint la région de Quimperlé et Scaër. André Le Roy, en liaison avec François Norvez et Pierre Salaün, rédige, imprime et diffuse des tracts et journaux clandestins contre la Wehrmacht. Il reste dans le secteur jusqu'à la fin septembre 1942. Il doit de nouveau fuir car recherché par la police de Vichy. Il se rend à Morlaix et entre en contact avec la résistance locale, notamment les [Francs-Tireurs et Partisans \(F.T.P\)](#). Il reçoit l'ordre de rejoindre les Côtes-du-Nord pour organiser un maquis. Mi décembre 1942, Le Roy est de retour dans le Finistère et navigue entre Morlaix et Huelgoat. Encore une fois, il participe à la propagande de la résistance locale. Avant de retourner à Brest, il fait un passage fin décembre 42 par Brignogan pour organiser du sabotage sur les fortifications en construction et y déclencher une grève dans l'entreprise qui travaille pour la Todt.

C'est en février 1943 qu'il regagne Brest. Il se met alors en contact avec [Marcel Pirou](#) et [Joseph Berger](#) et participe activement à l'organisation et au recrutement de volontaires. Au printemps 1944, il semble qu'André Le Roy soit mis en relation avec Théophile Jaouen par l'intermédiaire de Jean Causeur. Ces deux hommes ayant travaillé au préalable pour le [Service B](#), avant d'être coupé du réseau par le démantèlement de la structure en avril 1944.

Sous le pseudonyme *Michel*, André Le Roy structure ce qui devient en juin 1944 la [Compagnie F.T.P Michel](#) de Brest. L'effectif de son unité atteint environ 80 combattants [1]. Ils pratiquent dans la clandestinité de nombreux sabotages à l'arsenal, sur les voies ferrées, dans certaines garages et sur la ligne à haute tension et les communications électriques durant la période qui précède l'arrivée des Alliés.

Avec son unité, il participe aux combats de la libération de l'arrondissement de Brest. Sa compagnie monte en ligne pour la prise de Kervélédan et du Conquet. Quelques jours avant la fin du siège, la Compagnie est déployée près de Brest, dans la région de la Penfeld. Le commandant des F.F.I de l'arrondissement de Brest, [Baptiste Faucher](#), parle d'André Le Roy en ces mots :

Commandant de Compagnie qui a rendu de grands services à la Résistance, possède de belles qualités de commandement au point de vue : Administration, technique et tactique. A assuré la conduite de son unité dans les combats de la libération de Brest à mon entière satisfaction. Mérite d'être homologué dans le grade de Capitaine.

Il continue de servir dans les F.F.I jusqu'au 29 septembre 1944, date à laquelle il est affecté au *Bataillon de sécurité*. Il siège dès son instauration, au [Comité Local de Libération \(C.L.L\)](#) de Brest, transférant alors le commandement de sa compagnie F.T.P à [Charles Coatélan](#).

Le 3 octobre 1944, par arrêté du commissaire régional de la République [Victor Le Gorgeu](#), la fusion de Lambézellec, Saint-Pierre-Quilbignon et Saint-Marc avec Brest est prononcée. Les conseils municipaux et délégations spéciales sont dissous, remplacés par une nouvelle délégation spéciale en charge de l'administration du Grand-Brest. Parmi les membres de cette nouvelle équipe de gestion, figure André Le Roy et d'autres résistants.

Composition de la délégation spéciale du Grand-Brest :

- [Victor LE GORGEU](#) (Président absent)
- Jules LULLIEN (Président par intérim - Brest - Négociant)
- [Émile ALLANIC](#) (Brest - Pharmacien)
- Gaston CHABAL (Brest - Architecte)
- [Jeanne GOASGUEN](#) (Brest - Infirmière)
- [André LE ROY](#) (Brest - Employé des P.T.T)
- Guillaume MESSAGER (Brest - Professeur du Lycée de Brest)
- [Jean RIOUALLEC](#) (Brest - Cheminot)
- Victor SAGET (Brest - Directeur des vapeurs brestois)
- Antoine SALAUN (Brest - Médecin)
- [René SALAUN](#) (Brest - Commerçant)
- [Michel SCHEIDHAUER](#) (Brest - Colonel de Réserve)
- Louis SALIE (Brest - Contremaître à l'école pratique)
- Yves TANGUY (Brest - Publiciste)
- Pierre TOULLEC (Brest - Instituteur)
- Andrée ANDRIEUX (Lambézellec - Pharmacienne)
- Emmanuel COLIN (Lambézellec - Cultivateur)
- Alain CORRE (Lambézellec - Ouvrier à l'arsenal)
- [Edouard RIBAN](#) (Lambézellec - Capitaine)
- [Joseph LUSLAC](#) (Lambézellec - Cultivateur)
- [Charles DANIEL](#) (Saint-Pierre-Quilbignon - Pharmacien)
- Michel FLOC'H (Saint-Pierre-Quilbignon - Ouvrier à l'arsenal)
- Jean JULIEN (Saint-Pierre-Quilbignon - Instituteur)
- Jean LUCAS (Saint-Pierre-Quilbignon - Médecin)
- François GLOANEC (Saint-Marc - Retraité)
- Yves JAOUEN (Saint-Marc - Expert comptable)

Il reste au sein de la délégation spéciale qui administre ce qu'il reste de Brest jusqu'au élections de 1945. Pour son engagement clandestin, il reçoit la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance et la médaille de la France Libérée. Après guerre, des différends avec des militants du P.C.F, lui font se mettre en retrait de ses activités militantes. Il poursuit sa carrière dans les P.T.T jusqu'à sa retraite puis s'adonne à la peinture et fonde la société des *Peintres de la Rade*.

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil.
- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la résistance (1622 W 5).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier d'homologation des faits de résistance ([GR 16 P 365949](#)), aimablement transmis par [Edi Sizun](#).
- THOMAS Georges-Michel & LE GRAND Alain, *Le Finistère dans la guerre - tome 2*, éditions de la Cité, Brest-Paris, 1981.
- KERBAUL Eugène, 1270 militants du Finistère (1918-1945), édition à compte d'auteur, Paris, 1985.
- LE BRAS Joël, *La Compagnie "Marcel Boucher"*, non publié ni daté.

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture.

Notes

[1] Dans certains rapports il est indiqué le chiffre 130 mais ce dernier n'est que le cumul des compagnie d'André Le Roy et de [Marcel Pirou](#).

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>